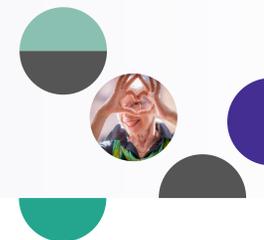


# RAPPORT ANNUEL 2023 2024

**Le modèle coopératif en santé :**  
une solution d'avenir





# Table de matières

Mot de la présidente.....	3
Mot du directeur.....	4
Mission.....	5
Vision.....	5
Valeurs.....	5
Mandat.....	6
Vie associative.....	6
Composition du conseil d'administration.....	6
L'assemblée générale annuelle.....	6
Implication des membres 2023-2024.....	7
Résultats financiers.....	8
Grands projets.....	10
Développement des affaires.....	11
Affaires publiques et communication.....	12
Partenaires.....	14





## Mot de la présidente

Alors que nous clôturons l'année financière 2023-2024, une tendance se dessine précisément : le modèle coopératif en santé est en vogue et séduit de plus en plus.

En témoignent les multiples demandes d'informations sur ces structures alternatives et la sollicitation exponentielle des organismes pour la réalisation d'études de faisabilité.

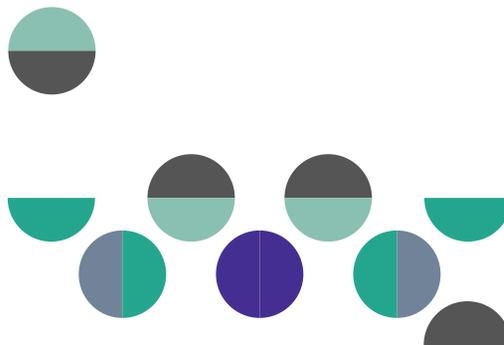
Nous pouvons l'affirmer, mettre sur pied des coopératives est un phénomène grandissant au Québec, et une excellente nouvelle pour notre fédération.

La FQCS a su capitaliser sur cette dynamique positive en mettant à contribution ses ressources sur la scène politique et médiatique. Nous avons assuré la représentativité de nos membres et contribué au rayonnement du modèle. Ces résultats démontrent une fois encore que votre rôle est essentiel pour les Québécoises et les Québécois.

Déterminés à conserver notre positionnement, les orientations du plan stratégique abondent en ce sens. Nous serons cette année encore à vos côtés pour soutenir et pérenniser vos actions.

Avec toute ma reconnaissance,

**Mme Chantal Dubuc**  
Présidente





## Mot du directeur

Plus que jamais l'année 2023-2024 a démontré que le modèle coopératif en santé est une solution qui devrait prendre de l'ampleur dans les années à venir pour l'accès aux soins de proximité. Le modèle coopératif plait et suscite un engouement exponentiel pour les médecins et le milieu municipal. D'ailleurs la FQCS a enregistré des demandes d'informations record pour les coopératives de santé, signe que le modèle coopératif en santé séduit et attire une nouvelle clientèle intéressée à déployer cette alternative. La FQCS a su capitaliser sur cette dynamique positive en mettant à contribution ses ressources sur la scène politique et médiatique.

Par ailleurs, la FQCS a terminé l'année avec des résultats financiers solides. En effet, pour l'année 2023-2024, la fédération a enregistré des produits de 311 009 \$ et des frais d'exploitation de 236 965 \$, générant un excédent de 74 044 \$. Ces résultats témoignent de la bonne gestion de la fédération et de son engagement envers ses membres mais aussi particulièrement grâce au fait que la FQCS est membre de Co-operators.

De plus, la FQCS a lancé plusieurs projets et initiatives pour soutenir ses membres, notamment de déploiement du Service d'approvisionnement coopératif en coopération avec huit autres réseaux coopératifs. Ces initiatives permettent aux membres de bénéficier de rabais sur les produits et services.

Nous avons travaillé ardemment pour positionner les coopératives de santé dans le cadre de la mise en place de Santé Québec et pour obtenir du financement pour la réalisation de la mission des coopératives de santé. Qu'il s'agisse du projet de Loi 15 ou du mémoire déposé auprès du ministre des Finances en janvier 2024 dans l'exercice des consultations pré budgétaires, ce sont des exemples concrets des actions menées par votre fédération pour vous représenter et défendre vos intérêts. Toutefois, force est de constater que nous avons encore beaucoup de travail à faire pour que les coopératives de santé soient reconnues par les décideurs comme des piliers de l'offre de santé de proximité dans les communautés où l'État est absent.

Finalement, grâce à la grande implication des membres du conseil d'administration, un nouveau plan stratégique a été élaboré pour 2024-2027. Je tiens à les remercier sincèrement. Nous avons maintenant un nouvel outil qui nous guidera pour les trois prochaines années.

En terminant, je tiens à vous souligner toute ma reconnaissance pour la confiance que vous m'accordé depuis déjà près de trois ans.

**M. François Allaire**  
Directeur

## Mission

La mission de la FQCS est de représenter, défendre et protéger les intérêts de l'ensemble des coopératives de santé et d'offrir des services professionnels de qualité à juste coût à ses membres.

## Vision

La FQCS rassemble l'ensemble des coopératives de santé du Québec et œuvre pour que celles-ci soient reconnues comme des piliers incontournables de l'offre de santé de proximité par les communautés et les instances publiques et comme une des solutions aux problèmes d'accès de soins santé au Québec.

## Mandat

1. **Promouvoir** la coopération et l'économie sociale;
2. **Favoriser** les échanges d'information et d'expertise, de même que la concertation des actions sur des projets communs;
3. **Assurer** la promotion et le développement des coopératives de santé et leurs activités connexes;
4. **Offrir et apporter** un soutien technique et professionnel en matière d'organisation et de promotion des services, de financement, de formation des administrateurs, du personnel et de ses membres, selon les besoins;
5. **Fournir** à ses membres des biens et des services nécessaires à l'exploitation et à la pérennité de leur entreprise;
6. **Soutenir** les membres dans l'amélioration de la qualité des services et le développement de l'emploi.

## Valeurs



Innovation



Intégrité



Coopération



Solidarité



Action



## Vie associative

### Six rencontres du conseil d'administration

25 avril 2023

5 juillet 2023

12 septembre 2023

10 octobre 2023

1<sup>er</sup> novembre 2023

31 janvier 2024

## Composition du conseil d'administration

### Chantal Dubuc

Présidente

*Coopérative de solidarité santé de Contrecoeur*

### Marie-Claude Vachon

Vice-Présidente

*Coopérative de solidarité de santé de la MRC Robert-Cliche*

### Josée Ouellet

Secrétaire

*Coop de solidarité santé Saint-Hubert*

### Serge Bouchard

Trésorier

*Coopérative de solidarité santé de Roxton Pond*

### Sylvie Des Roches

Administratrice

*Coop de santé Eastman, coopérative de solidarité*

### Anne-Marie Goodall

Administratrice

*Coop de Solidarité Santé de la Famille*

### Jean Séguin

Administrateur

*Coopérative de solidarité santé du Lac-Champlain*

## L'assemblée générale annuelle

s'est tenue le 17 octobre 2023.

En marge de l'AGA deux formations ont été offertes aux personnes présentes.

L'assemblée a réuni :



# Implication des membres 2023-2024

**Plus de 182 heures** ont été bénévolement données par les membres du conseil d'administration.

À ces heures s'ajoutent leurs participations à des rencontres ponctuelles de relations publiques ou médias dans le but de positionner les coopératives de santé sur la scène publique.

Mention particulière pour Mme Chantal Dubuc, présidente de la Fédération, qui a assisté bénévolement aux rencontres des comités régionaux de Co-operators, aux rencontres du conseil d'administration du Consortium de coopération des entreprises collectives et aux rencontres de concertations du CQCM.

Enfin, le 29 novembre 2023, une rencontre de réflexion stratégique a rassemblé l'ensemble du conseil d'administration dans les bureaux de la FQCS à Québec. Le but était de discuter des orientations de la FQCS pour les trois prochaines années. Ce fut également l'occasion de visiter la Coopérative SABSA afin de mieux comprendre leur mission au bénéfice des personnes marginalisées.

Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur implication dans la Fédération.

## LA FQCS EST MEMBRE DES ORGANISATIONS SUIVANTES



## MEMBRARIAT

- Coopérative de Solidarité Santé de Saint-Bernard
- Coopérative Santé de Saint-Boniface
- Coopérative de santé de la Basse-Lièvre
- Coop de solidarité Santé Saint-Hubert
- Coop Ici Santé
- Coopérative de solidarité santé de la MRC d'Acton
- Coopérative Solidarité Santé le Rocher
- Clinique Beauharnois en santé – Coop de solidarité
- Coopérative de Santé Lac Champlain
- Coopérative de solidarité en soins de santé de Thurso
- Coopérative de Solidarité Santé Roxton Pond
- Coopérative de solidarité santé Val-Morin
- Coopérative de solidarité santé des gens d'ici
- Coopérative de solidarité santé de Contrecoeur
- Coopérative de solidarité de santé de la MRC Robert-Cliche
- Coopérative Solidarité Santé St-Blaise-sur-Richelieu
- Coop de solidarité Sabasa
- Coopérative des orthésistes-prothésistes
- Coop Santé Ste-Gertrude
- Coopérative de solidarité de santé de la MRC de Charlevoix
- Coop de solidarité santé de Montréal
- Coopérative de solidarité santé Saint-Isidore
- Coop Santé Eastman, coopérative de solidarité
- Coop de solidarité santé de Pointe-du-Lac
- Coopérative de santé de la Vallée Massawippi

## NOS NOUVEAUX MEMBRES :



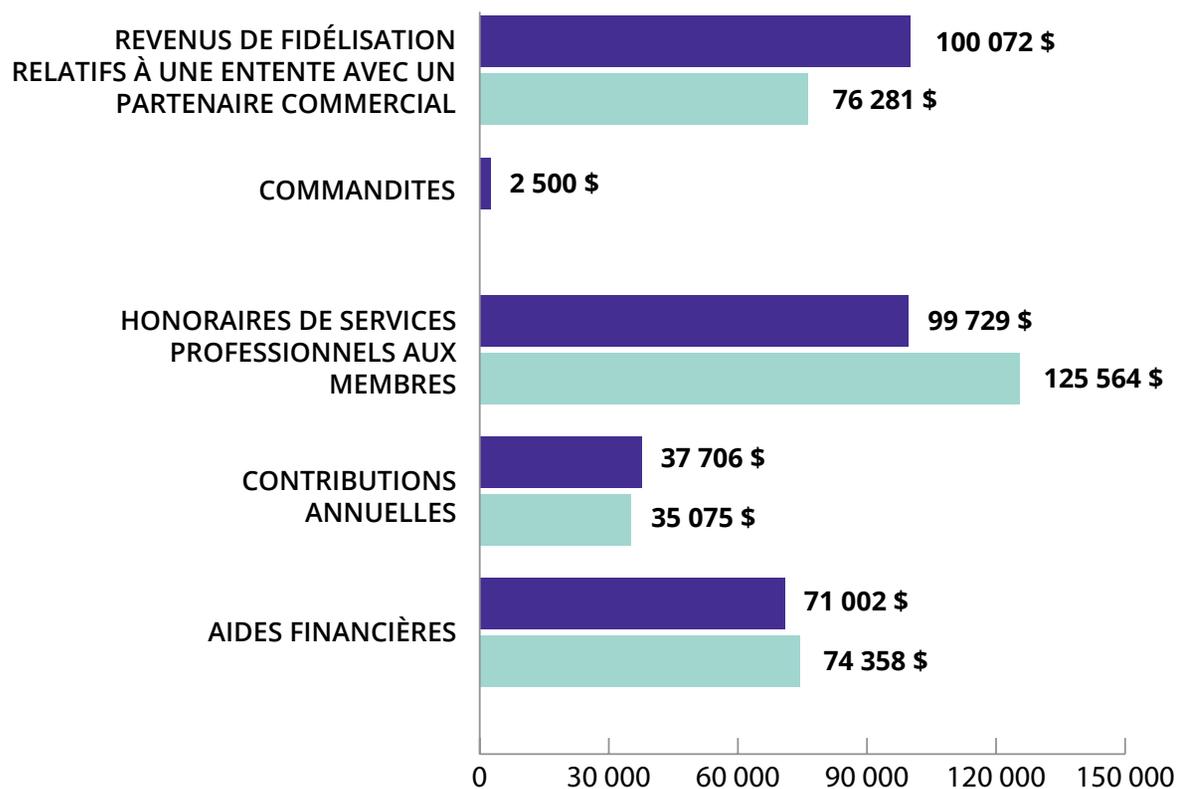
## Participation à des groupes de travail

- Table des fédérations sectorielles
- Actualisation de l'entente de partenariat sur le développement coopératif (CQCM)
- Révision de la Loi sur les coopératives
- Comité de travail pour la mise en place du service d'approvisionnement coopératif (SAC)



## Résultats financiers

DESCRIPTION	2023-2024 RÉEL	2022-2023 RÉEL *redressé	VARIATION
PRODUITS	311 009 \$	311 278 \$	0%
FRAIS D'EXPLOITATION	236 965 \$	230 473 \$	3%
EXCÉDENT (DÉFICIT)	74 044 \$	80 805 \$	



■ 2023-2024  
■ 2022-2023 + révisé

## Services aux membres

2 845

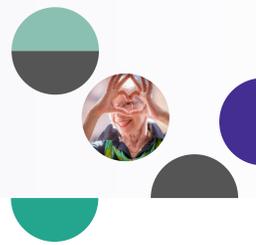
**Heures travaillées**  
par les ressources de la  
Fédération en 2023-2024

1 912

**Heures de services directs**  
aux membres de la  
fédération en 2023-2024



- 12% Administration (345,75 h)
- 2% Affaires publiques (53 h)
- 18% Comptabilité (515,5 h)
- 45% Développement d'entreprises (1 269 h)
- 2% Direction et coordination (51 h)
- 0% Événement (4 h)
- 0% Formation (0 h)
- 8% Conseils juridiques (223,75 h)
- 5% Communication / Marketing (153,75 h)  
Graphisme / Vidéo
- 2% Ressources humaines (60 h)
- 0% Santé et sécurité au travail (0 h)
- 4% Technologie de l'information (100,5 h)  
Développement Web
- 2% Service d'approvisionnement (68,5 h)



# Grands projets

## ● ÉVÈNEMENTS

- 17 octobre 2023 : AGA de la FQCS
- 6 mars 2024 : Rencontre nationale des coopératives de santé du Québec
  - o Allocution de Mme Marie-Josée Paquette, directrice générale du CQCM
  - o Présentation de la Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace
  - o Présentation de la planification stratégique 2024-2027 de la FQCS
    - 14 représentants de coopératives présentes
    - 3 membres de la permanence
    - 6 partenaires

## ● PRINCIPAUX MANDATS RÉALISÉS POUR LES MEMBRES ET NON-MEMBRES

- Étude de faisabilité pour la création d'une coopérative de santé pour la Clinique médicale de Sainte-Croix
- Étude de faisabilité pour la création d'une coopérative de santé pour la Clinique médicale de Saint-Prospier
- Direction générale par intérim de la coopérative de santé de Montréal
- Tenue de livre de la Coopérative des orthésistes prothésistes
- Autres

## ● FORMATIONS

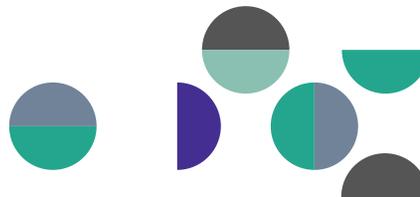
- Survol des grands principes en affaires publiques
- Les avantages distinctifs des entreprises d'économie sociale

## ● FORMATIONS DES DIRIGEANTS - OFFERTES À TOUS LES MEMBRES DE LA FQCS

- Santé organisationnelle - COOP santé
- La représentation des intérêts
- Les avantages distinctifs des entreprises d'économie sociale
- Projet de loi 15: les impacts sur les coopératives de santé
- Meilleures pratiques sur le développement et la rétention des membres
- Gouvernance: les meilleures pratiques
- La cybersécurité

## ● FORMATIONS DES DIRIGEANTS - OFFERTES APRÈS DEMANDE DE SERVICES PAR L'UN DES MEMBRES DE LA FQCS

- Formation aux administrateurs - rôles et responsabilités - SABSA
- La gouvernance collective d'une coopérative - Coopérative de solidarité santé lac Champlain



## Développement des affaires

### ● PROJET DE RÉFÉRENCIEMENT AVEC TELUS SOINS VIRTUELS

Telus soins de santé virtuels est une solution de soutien personnalisé offerte par des cliniciens, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, partout au Canada. La FQCS bénéficie d'un programme de référencement avec ce partenaire, programme qui lui permet d'être rémunéré pour chaque inscription réalisée.

### ● ADOPTION D'UNE NOUVELLE PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2024-2027 - 6 ORIENTATIONS

1. Faire connaître et reconnaître le modèle coopératif en santé
2. Maintenir, augmenter et diversifier le membrariat de la FQCS
3. Générer des revenus autonomes
4. Développer des produits et services au bénéfice des coopératives de santé et de leurs membres
5. Effectuer une veille sur les nouvelles technologies dans le secteur de la santé
6. Accentuer les communications entre la FQCS et ses membres, entre les membres et avec les partenaires

Plus de **30** rencontres individuelles de la direction de la FQCS avec les membres

### ● PROJET DE SERVICE D'APPROVISIONNEMENT COOPÉRATIF

Beaucoup d'énergie a été consacré au développement du service d'approvisionnement coopératif pour les membres de la FQCS et pour leurs membres. Un portail sécurisé a été implanté sur le site Web de la FQCS (<https://fqcs.coop/service-dapprovisionnement/>) afin que les membres puissent prendre connaissance en tout temps des rabais sur les produits et services qui leurs sont destinés.

Voici un résumé des résultats obtenus :

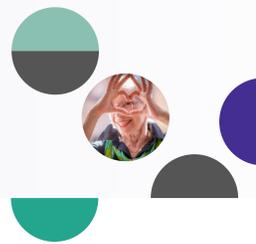
● **25** coopératives membres qui ont utilisé le service

● **44** produits et services

● **18** rencontres de la table des achats

● **50 000 \$ et 75 000 \$** économisés par les membres

Par ailleurs, grâce à une initiative du Consortium et grâce au financement du CQCM, la FQCS en coopération avec huit autres réseaux, a conclu une entente en mars 2024 visant à mettre en place le Service d'approvisionnement coopératif. Celui-ci sera déployé dans l'année financière 2024-2025. Nous tenons à remercier le Consortium et le CQCM pour leur soutien.



# Affaires publiques et communications

## AFFAIRES PUBLIQUES

Mémoire dans le cadre des consultations pré budgétaire 2024-2025

### 4 demandes :

#### Demande 1

Créer un programme gouvernemental de financement pour aider les coopératives de santé à réaliser leur mission, en lien avec leurs infrastructures, leurs ressources humaines et l'organisation des services curatifs et préventifs en santé.

#### Demande 2

Contribuer au succès du déploiement de Santé Québec (Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux plus efficace) par la participation de la FQCS aux comités de transition et/ou aux comités sectoriels pertinents dans le sillage de l'adoption de la réforme afin de mettre à contribution les coopératives de santé dans l'amélioration de l'accès aux soins et aux services de santé aux Québécoises et Québécois.

#### Demande 3

Prioriser l'affectation de nouvelles ressources médicales professionnelles dans les coopératives de santé situées dans les déserts médicaux, là où la demande est prépondérante.

#### Demande 4

Favoriser la pérennité des coopératives de santé en les soutenant financièrement et politiquement dans leurs demandes auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC), demande visant à les faire reconnaître en tant qu'organismes de bienfaisance enregistrés (OBE) et permettant ainsi à ces entreprises d'économie sociale de pouvoir émettre des reçus d'impôt aux fins de charité.

### Présentation du modèle coopératif en santé

- **13 novembre 2023** – Présentation de la FQCS à l'Université de Montréal
- **27 juin 2023** – Présentation à économie sociale Longueuil et à la député Shirley Dorismond - Députée de Marie-Victorin · Adjointe parlementaire du ministre responsable des Services sociaux.

### Participation aux événements de Co-operators

- **2-3 octobre 2023** – Participation au Sommet sur l'expérience membre 2023 de Co-operators à Toronto
- **21 novembre 2023** – Participation à la rencontre des délégués des comités régionaux à Montréal
- **30 janvier 2024** - Participation à la rencontre des délégués des comités régionaux en virtuel

### Dans le cadre de l'étude du PL15 positionnement des coops de santé

La FQCS a fait parvenir deux propositions d'amendement au cabinet du ministre de la Santé, M. Christian Dubé, au président de la commission de la santé et des services sociaux, M. Luc Provençal, ainsi qu'aux membres de cette même commission.

La principale concernait l'article 89 du PL15 ayant le potentiel le plus élevé d'aider les coopératives de santé dans leur développement et leur pérennité.

Il s'agissait de faire reconnaître les coopératives de santé comme des organismes admissibles pour recevoir des subventions.

Le ministre Dubé a reconnu que les coopératives de santé étaient des organismes admissibles et qu'elles seraient incluses dans un lexique.

Nous tenons à remercier M. Vincent Marissal, député de Rosemont qui a posé cette question et fait en sorte que les coopératives de santé soient officiellement admises.

## COMMUNICATIONS

Élaboration d'un plan d'action en communication en 3 axes – Interne, externe et avec partenaires

**16**  
notes d'informations pertinentes aux membres

**2**  
communiqués de presse

- La FQCS rappelle qu'elle est aussi habilitée à soutenir les régions et le réseau de la santé du Québec le 8 septembre 2023
- La fédération québécoise des coopératives de santé (FQCS) présente ses demandes au ministre des Finances pour une couverture médicale accessible et équitable pour les Québécoises et Québécois, le 17 janvier 2024

**52**  
revues de presse pour la période

**4**  
infolettres aux membres

- **Avril 2023**
- **Août 2023**
- **Novembre 2023**
- **Février 2024**



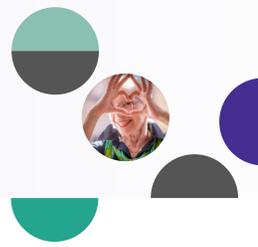
Une nouvelle page Facebook avec

**306** abonnés et des publications engageantes quotidiennes

## ON PARLE DE NOUS

- Le 8 septembre 2023 dans *Vingt 55*  
**Désengorgement du réseau de la santé : la FQCS rappelle qu'elle est aussi habilitée à soutenir les régions et le réseau de la santé du Québec**
- Coop Santé d'Eastman  
**À la croisée des chemins – Intervention de François Allaire**
- Entrevue par Co-operators pour un article destiné à tout le personnel de Co-operators

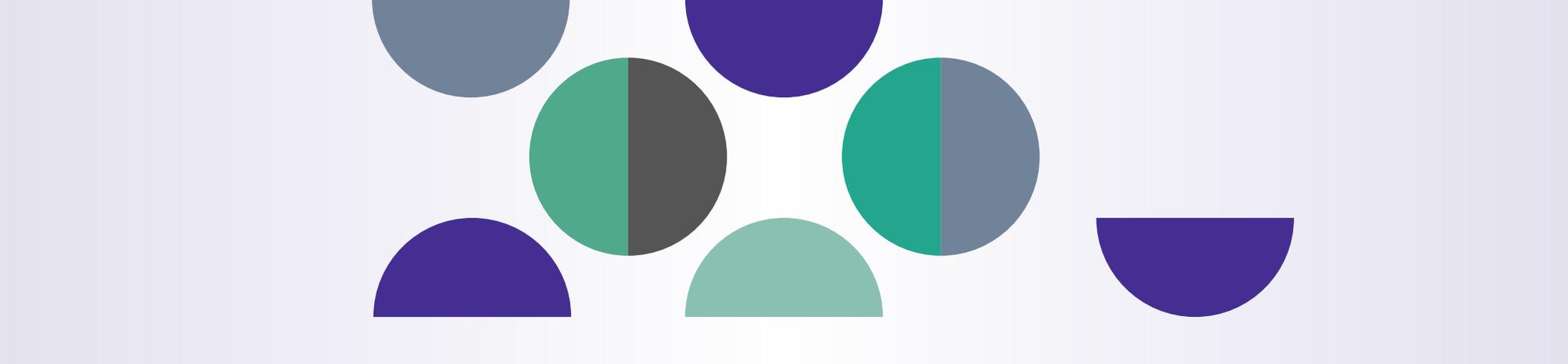




## Partenaires

Merci à nos partenaires !





**Le modèle coopératif en santé :**  
une solution d'avenir

[fqcs.coop](http://fqcs.coop)